

## Le Carrefour Canin

### Contrôleur Animalier

707 Boul. de l'Industrie, St-Paul, QC. J0K-3E0  
Téléphone : 450-752-2646 Sans frais : 1-844-752-2646  
Site internet : [www.carrefourcanin.com](http://www.carrefourcanin.com)



## OBJET : RECENSEMENT ANNUEL DES CHIENS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

Cette lettre s'adresse à tout propriétaire d'un chien dans les limites de la Municipalité.

À L'occupant

1261 Rue Principale

Saint-Cléophas-de-Brandon (Québec)

J0K 2A0

Cette lettre s'adresse à tout propriétaire d'un chien dans les limites de la Municipalité.

Arrivé en période de recensement des chiens sur votre territoire lors de l'éclosion du Covid-19, le Carrefour Canin a dû mettre fin au projet d'effectuer le porte à porte par mesure de sécurité. Afin de remédier à la situation et éviter d'accuser un trop grand retard, le recensement annuel des chiens se fera par la poste pour cette première année. Étant votre nouveau contrôleur animalier, une foule de services s'offrent désormais à vous, cher citoyen. Téléphonnez-nous pour plus d'informations. Vous pouvez aussi visiter le site internet de votre Municipalité afin de valider les informations contenues dans cette lettre.

Par la présente, nous désirons vous informer des différents moyens mis à votre disposition afin de vous conformer à la toute nouvelle réglementation municipale #2020-02-10 et vous procurer une licence canine pour l'année 2020 au montant de 30\$ si vous êtes propriétaire d'un chien.

L'achat de la licence 2020 est OBLIGATOIRE et peut se faire de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- Par téléphone au 1-844-752-2646, il vous sera possible de payer par carte de crédit ou par virement bancaire.

- En vous rendant sur le site internet du Carrefour Canin au [www.carrefourcanin.com](http://www.carrefourcanin.com) dans la section Payez votre licence en complétant et en imprimant le formulaire requis et en le postant au 707 boulevard de l'industrie, Saint-Paul, Québec, J0K 3E0 accompagné de votre chèque libellé au nom de Le Carrefour Canin au montant de 30\$ par chien.

- Vous pouvez effectuer un virement bancaire directement de votre compte de banque. Si vous choisissez cette méthode, il est TRÈS IMPORTANT de nous envoyer un courriel ou de nous téléphoner afin de nous informer que vous avez envoyé un virement, vous devez aussi fournir toute les informations suivantes :

- Votre nom complet, adresse et numéro de téléphone
- Le nom de votre animal, sa race ainsi que sa couleur
- Votre choix de licence (en plastique ou en métal)

- Le virement doit être fait à [info@carrefourcanin.com](mailto:info@carrefourcanin.com). À la question de sécurité vous devez indiquer le mot OUI et à la réponse indiquez le mot NON afin de garder le tout le plus simple possible pour tous.

- En vous présentant en magasin à l'adresse mentionnée en titre du lundi au mercredi de 9h à 18h, le jeudi et vendredi de 9h à 21h ou le samedi de 9h à 17h. Veuillez noter que pour le mois d'avril exclusivement, le magasin sera fermé le dimanche en raison du Covid-19.

Lors de la réception de votre paiement nous vous posterons la licence de votre animal directement à votre domicile et ce, sans aucun frais de poste supplémentaire.

Si vous ne possédez pas de chien, veuillez ne pas tenir compte de cette lettre.

Sachez que nous nous faisons de notre mieux afin de vous offrir le meilleur des services malgré la situation actuelle. N'hésitez surtout pas à nous contacter en cas de besoin. Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de votre collaboration et pour vous signifier toute notre compassion en cette période difficile. Nous vous souhaitons à tous de conserver une bonne santé et de profiter de cette période de confinement pour passer de beaux moments avec vos petites bêtes à quatre pattes...

De toute l'équipe du Carrefour Canin nous vous disons;

Prenez soin de vous ... Ça va bien aller

